

Informations municipales

Rappel relatif à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre

A l'approche de la période estivale, il est rappelé que tout producteur de déchets verts est concerné par l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts (article 84 du règlement sanitaire départemental). En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée.

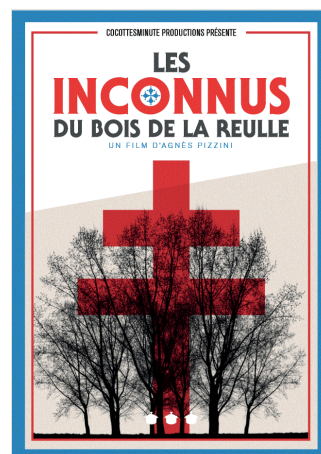
Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

Pourquoi cette interdiction ? Au-delà des éventuels troubles du voisinage ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement, et notamment des particules en suspension.

Quelles solutions alternatives ? Par exemple, le broyage des végétaux, les composteurs individuels ou encore la collecte en déchetterie !

Un film documentaire pour les martyrs de la Reulle

« Les inconnus du Bois de la Reulle » est un film documentaire de 52 mn écrit et réalisé par Agnès PIZZINI. Ce documentaire retrace la quête pour l'identification des 5 morts sous X du Bois de la Reulle. Le tournage a été réalisé par l'équipe de Cocottes Minutes Production et les enregistrements ont eu lieu en Belgique et à Paris devant les locaux de l'Institut Méicolégal de la capitale. Divers témoignages des membres du Groupe de Recherches concernant les enquêtes, de Gragnaguais, d'enfants de fusillés du Bois de la Reulle, de scientifiques exposant le rôle des comparaisons d'ADN et de la dimension juridique pour officialiser la démarche des différentes recherches effectuées pour tenter de rendre leur identité aux cinq inconnus ont été rassemblés. En juin dernier, précédant les cérémonies dédiées aux résistants amenés dans le Bois de la Reulle le 27 juin 1944 par les nazis afin de les assassiner sans aucune forme de procès civil ou militaire, une partie du film a été tournée sur place et sur la commune de Gragnague. Pour compléter ce large éventail de témoignages, le Bois de la Reulle fut le théâtre du tournage d'une mini fiction faisant revivre le drame et réalisée avec des bénévoles en costumes, uniformes, armes et véhicules d'époque. La diffusion du documentaire est prévue le 14 mai sur France 3 et a déjà eu lieu au mois de mars sur la RTBF en Belgique.



Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945

Monsieur le Maire de Gragnague Daniel CALAS et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à assister à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 le lundi 14 Mai 2018 à 18h.

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera suivi d'un vin d'honneur à la Mairie.

Fête de l'enfance - Dimanche 3 juin à Gragnague

Pour la 6ème édition de la Fête de l'enfance, les accueils de loisirs s'installeront à Gragnague pour vous proposer des animations, spectacles, à destination des petits et des grands. Cette année, nous avons le plaisir de travailler avec plusieurs associations du village et des alentours: l'école de musique de la Vallée du Girou, la Flamen-co Metis', le lycée l'Oustal, le RAM, Les Amis de l'école, l'AGGV et Color Sun.

On vous attend nombreux le dimanche 3 juin de 14h à 19h.



Informations associatives

Ateliers Cocagne Alimen'Terre

Les Jardins du Girou de Gragnague organisent de nouveaux ateliers tous les mardis de l'année de 14h à 16h sur les jardins, centrés sur la cuisine à petit budget et le jardinage sans moyens. Les ateliers Cocagne Alimen'Terre sont des moments conviviaux et participatifs. Leur objectif est de permettre le développement d'un espace d'échange par l'apprentissage ensemble, tout en faisant la promotion d'une alimentation de qualité à petit budget. Les ateliers sont mis en place sur la base d'une participation libre et nécessaire. Ils sont animés par des passionnés et par toute personne se sentant capable, désireuse de partager et transmettre ses connaissances. Les participants sont donc acteurs eux-mêmes de l'atelier. Nous réalisons les recettes et les fabrications tous ensemble dans la convivialité et l'échange. Pour le bon déroulement des ateliers nous recherchons donc des participants pour faire vivre ce moment dédié à l'amplification des connaissances de tous.

N'hésitez pas à nous contacter par mail, par téléphone ou à consulter notre site internet pour vous inscrire en tant que participants aux ateliers existants ou nous proposer une animation que vous pourriez et que vous désiriez réaliser en notre compagnie. A la fin des ateliers de 16h à 17h est également mis en place une braderie de légumes où sont vendus les légumes des jardins. Il s'agit de produits déclassés, certains d'entre eux sont non commercialisables, mais tout aussi délicieux. Ces légumes sont vendus à prix vraiment cassés !

A bientôt sur les jardins ! Contact mail : girou.cocagnehautegaronne.org/ tél : 05 61 70 11 86/ Site web : <https://cocagnehautegaronne.org/alimenterre/>

EMVAG : De nombreux rendez-vous à ne pas manquer en mai

Les « mini-concerts » du mois de mai : les professeurs de l'école de musique proposent une série d'auditions de leurs élèves sur plusieurs sites (Attention, les lieux de concert peuvent être modifiés au dernier moment selon la météo : infos sur notre site internet). C'est l'occasion rêvée pour vous ou votre enfant de découvrir les instruments.

Les auditions se déroulent sous forme d'ensembles par famille d'instruments.
Toutes les auditions sont en entrée libre.

Les professeurs répondront à vos questions à l'issue du concert. N'hésitez pas à les solliciter !

- Audition des guitares, saxophones et clarinettes : vendredi 25 mai – 19h à l'église de Gragnague
 - Audition des trompettes, trombones, tubas, percussions et flûtes : samedi 26 mai – 20h à l'école de musique
- Pour plus de renseignements, retrouvez-nous sur notre site www.emvag.fr



Le comité des fêtes prépare sa fête de la musique

Nous lançons un appel à tous les musiciens amateurs et/ou professionnels qui souhaiteraient se produire sur la scène ouverte de la place du village le 23 juin.

Merci de bien vouloir vous faire connaître au 06 80 37 23 13

ou à l'adresse e-mail : cdfragnague@gmail.com



Soirée théâtre

L'Art dans l'Art vous présente « Et Avec ça ? » une comédie à sketches surréaliste et loufoque dans un lieu unique : le supermarché ! Création de la Compagnie Paulhacoise Ludiscène, textes de Patrick Augé, une petite critique acerbe et décalée de nos modes de consommation ...

Samedi 26 mai à 21h dans la salle Debat-Ponsan place Bellegarde à Gragnague.

Tarif unique 8 euros sur place.

Les bénéfices seront reversés à l'association Gragna'Mômes.

